



Annexe n°2
Fiche de poste d'un Urbaniste

Profil :

- Titulaire d'un Diplôme National (Bac+5) en Aménagement et Urbanisme, délivré par une école nationale tel que l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme.

Expérience professionnelle :

- L'expérience dans le domaine de l'urbanisme est souhaitable.

Compétences requises :

- Connaissance dans le domaine de l'urbanisme ;
- Connaissances suffisantes des règlements, normes et procédures en vigueur dans le domaine de la planification urbaine ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (AutoCad, ArchiCad, SIG, ...) ;
- Bonne maîtrise de la rédaction en arabe et en français.

Qualités personnelles requises :

- Dynamique, motivé et sérieux ;
- Avoir un bon sens de communication et d'organisation ;
- Avoir un esprit de synthèse et une capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Avoir une vision prospective ;
- Avoir le sens de la disponibilité et de la mobilité dans le travail.



Missions:

- Elaborer et assurer le lancement et le suivi des études relatives à l'élaboration des documents d'urbanisme (SDAU, PA, PDAR) et des études spécifiques ;
- Préparer et programmer les réunions de suivi desdites études ;
- Participer à l'élaboration d'un calendrier pour le lancement des études de Plans d'Aménagement ou de développement pour les communes non dotées de ces documents ;
- Collecter les informations nécessaires, notamment, aux études d'établissement des documents d'urbanisme, au moyen d'enquêtes locales et des investigations auprès des services publics et privés ;
- Mener des actions principales en matière d'aménagement du territoire ;
- Participer à l'élaboration des cahiers de charges spéciales et des règlements de consultation des études à lancer ;
- Initier des réflexions et des recherches s'articulant autour des thèmes à caractères démographiques, économiques et sociaux ;
- Participer à la définition et au suivi des programmes d'actions de l'Agence Urbaine.

